

---

MONTREAL – Réunion conjointe du Conseil d’administration de l’ICANN et du NCSG  
Mardi 5 novembre 2019 – 08h30 à 9h30 EDT  
ICANN66 | Montréal, Canada

MATTHEW SHEARS : Bien, nous allons commencer d’ici trois minutes, s’il vous plaît.

Bien, si vous voulez vous rapprocher s’il vous plaît ; Nathalie.

Bonjour à tous. Soyez les bienvenus à la réunion conjointe du Conseil d’administration avec le NCSG, NCUC, NPOC.

Nous n’avons pas de micro volant, mais on va présenter les membres du panel et ensuite on va passer directement aux questions du Conseil d’administration en attendant avec impatience vos contributions sur cette question en particulier. On va passer ensuite aux questions de la communauté. Est-ce qu’on peut commencer par vous ?

MILTON MUELLER : Milton Mueller de l’Institut de technologie de Géorgie.

KATHRYN KLEIMAN : Kathy Kleiman, l’Université américaine, Washington.

RAPHAEL BEAUREGARD-LACROIX : Raphael Beauregard-Lacroix. Je suis étudiant à l’Université de Michigan.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

[Inaudible]

BECKY BURR : Becky Burr, Conseil d'administration de l'ICANN.

STEPHANIE PERRIN : Stephanie Perrin, présidente NCSG.

BRUNA SANTOS : Bruna Santos, présidente NCUC.

RAFIK DAMMAK : Rafik Dammak, représentant du conseil de la GNSO.

MAARTEN BOTTERMAN : Maarten Botterman, Conseil d'administration de l'ICANN.

LEON SANCHEZ : Leon Sanchez, Conseil d'administration de l'ICANN.

JUAN MANUEL ROJAS : Juan Manuel Rojas, NPOC.

SARAH DEUTSCH : Sarah Deutsch, Conseil d'administration de l'ICANN.

---

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, Conseil d'administration de l'ICANN.

AVRI DORIA : Avri Doria, Conseil d'administration de l'ICANN.

MATTHEW SHEARS : Merci à tous. Je voudrais que nous puissions commencer une conversation. Je suis désolé si vous nous voyez pas répondre à toutes vos questions aujourd'hui, mais en attendant, levez la main si vous voulez poser une question ou faire un commentaire.

Bienvenue à Cherine, qui nous rejoint. Becky vous voulez bien parler des questions qui ont été posées au Conseil d'administration ?

BECKY BURR : Oui, nous avons donc adopté un plan quinquennal qui va de 2021 à 2025, qui commence le 1er juillet 2020. Avec ça, nous avons un plan financier pour l'année fiscale, les années fiscales.

En plus, il y a donc du travail qui se fait sur l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN. Nous en parlerons plus en détail cette semaine. Ces trois plans - ces quatre plans donc fonctionnent de concert et ils représentent la carte routière de notre travail pour les années à venir.

Le Conseil d'administration a passé beaucoup de temps pour discuter et savoir si nous avons les piliers en place pour mettre en œuvre ces plans de façon efficace.

---

Nous avons discuté avec la communauté à Marrakech des responsabilités relatives à la réussite de ce plan. Nous avons parlé du rôle du Conseil d'administration dans la mise en œuvre de ces plans ; quelles étaient les responsabilités du Conseil d'administration et aussi quelles étaient les responsabilités de la communauté. Je peux vous dire que dans tous ces cas-là, il y a eu donc une focalisation qui a été faite sur le fait qu'on devrait allier notre travail entre tous ces plans. Nous voulons aussi, bien sûr, pouvoir vérifier si tous ces plans et notre travail étaient alignés.

Nous espérons avoir une discussion ouverte avec vous ce matin, et nous allons parler bien sûr à toutes les unités constitutives, tous les AC, toutes les SO aujourd'hui afin de générer des commentaires, une conversation sur le travail que nous avons fait au sujet des responsabilités de l'organisation, du Conseil d'administration et de la communauté.

CHERINE CHALABI : Oui, je pense que ce serait bon de parler de tous ces thèmes.

BECKY BURR : Je ne sais pas si nous avons encore une fois toutes les diapositives, mais je peux en parler si vous voulez.

CHERINE CHALABI : Merci beaucoup. Nous avons donc débuté cette conversation à Kobe, et nous avons demandé à toutes les unités constitutives de nous donner

---

des commentaires. Nous avons fait une synthèse de ces commentaires et je suppose, je pense, que nous avons envoyé tout cela par courriel.

Il s'agit maintenant donc de quatre ou cinq commentaires, idées, qui émanaient de la communauté ou du Conseil d'administration. Nous voulons vous en reparler aujourd'hui pour voir si nous sommes tous d'accord. Nous voulons voir comment nous pouvons nous engager ou nous impliquer à ce que le travail soit fait. Cela va prendre trois ou quatre minutes.

Ensuite, nous pourrions ouvrir la conversation.

Alors votre suggestion sur le plan de préparation, pour le plan et la mise en œuvre, dans ce cas-là, vous avez fait qu'il y avait cinq actions que devait prendre le Conseil d'administration.

Tout d'abord, le Conseil d'administration doit montrer l'exemple de cette vision ; notre nouvelle vision, être l'oncle champion de l'Internet ouvert et mondial. Alors, on nous dit, qu'est-ce que vous allez faire en tant que Conseil d'administration pour montrer l'exemple.

La deuxième chose comme l'a dit Becky, il s'agit du plan stratégique qui a cinq objectifs. Alors on nous a demandé qu'allez-vous faire, vous le Conseil d'administration, pour aligner votre travail avec ces cinq objectifs. Comme l'a dit Becky, dans son rôle de BGC, nous avons instruit toutes les communautés qui sont au Conseil d'administration pour nous assurer que tout le travail qui est fait soit aligné avec cela.

Ensuite, c'est notre responsabilité en tant que Conseil d'engager tous, tout le monde, pour que la mise en œuvre soit faite de façon efficace.

---

Vous nous avez dit que vous vouliez être impliqués dans tout ce travail.

Ensuite, nous avons dit que ce n’est pas assez de mettre en œuvre les choses, mais nous, le Conseil d’administration, nous devons surveiller, donc superviser la mise en œuvre de ces plans.

Ensuite, on nous a dit nous devons nous assurer que ce plan est un document vivant qui n’est pas oublié dans un tiroir, et que vous trouviez une manière, un mécanisme pour travailler avec la communauté, afin que la communauté puisse s’impliquer à intervalles réguliers pour faire des changements si nécessaires.

Voilà donc les cinq choses que vous avez demandées au Conseil d’administration.

Ce que vous avez demandé à l’organisation, c’est cela. Vous nous avez dit, nous voulons que l’ICANN org soit le gérant de la mise en œuvre ; et ça, c’est donc un grand projet. Donc il faut un gérant. Donc l’ICANN org deviendrait ce gérant. Vous nous avez demandé à ce moment-là que nous développions un plan détaillé, que le travail de l’organisation soit aligné avec le plan stratégique, qu’il y ait en place le leadership adéquat.

Ensuite, vous nous avez demandé ceci. Donc les objectifs, c’était de maintenir la viabilité financière de l’ICANN. On nous a demandé de surveiller donc, encore une fois, les finances. ICANN org doit s’impliquer avec des partenaires adéquats tels que les RIR, IETF, etc. pour accomplir ces objectifs communs, surtout lorsqu’il s’agit de la sécurité, parce que comme vous nous l’avez dit, ce n’est pas quelque chose que

---

nous pouvons faire seuls.

En quatre, vous nous avez dit que l'ICANN org devait fournir les ressources nécessaires pour anticiper, comprendre et répondre aux changements dans le monde règlementaire mondial.

Vous nous avez dit, nous ne voulons pas commencer trop tard comme on l'a fait avec le RGPD. Nous devons anticiper. Donc qu'allez-vous faire lorsqu'il s'agit de rassembler les ressources pour justement anticiper tout cela.

En cinq, vous nous avez dit, assurez-vous que votre budget est un sous-groupe, un sous-plan du plan quinquennal. Vous ne pouvez pas avoir un budget qui soit seulement un sous-budget, si vous voulez.

Ensuite, vous nous avez demandé à l'ICANN org de fournir, de vous fournir à la communauté, à tout le monde, un rapport de progrès de façon régulière pour démontrer comment les choses fonctionnent. Nous devons être gérants ; nous devons faire des rapports de progrès ; et nous devons fournir les ressources.

Et la communauté nous a envoyé ces suggestions.

En premier, c'est vous qui vous parlez à vous-même. Nous devons nous assurer en tant que communauté qu'il doit y avoir une bonne compréhension de la nouvelle vision et du plan stratégique. Ce plan stratégique était franchement élaboré, mis dans un tiroir et a été oublié. Est-ce qu'il y a quelqu'un dans cette salle qui se souvient des cinq ou six objectifs dont on a parlé pour l'ancien plan stratégique ? Non, personne ne s'en rappelle. Et je vais vous demander demain ou

---

dans la semaine prochaine si vous rappelez des cinq objectifs de ce plan. Vous aurez aussi oublié. Peut-être pas, mais si nous ne faisons rien à ce sujet, si nous ne montrons pas l'exemple, si nous ne parlons pas de la même vision, nous ne parlons pas le même langage, nous allons oublier.

Dont vous vous êtes demandés cela à vous-même. Vous nous avez dit que vous avez besoin en tant que communauté, chaque unité constitutive, de vous aligner avec ces cinq objectifs. Vous voyez. Les objectifs sont à l'écran.

Ensuite, il faut s'engager à mettre en œuvre, à exécuter donc le travail, le plan de travail, pour améliorer l'efficacité du modèle multipartite. Là, il y a beaucoup de résistance, car je pense que les gens pensent qu'il y a des changements dans l'ADN si vous voulez, les gens n'aiment pas le changement.

En ce moment, nous ne développons pas de solutions. Nous disons seulement que nous avons besoin d'une approche pour arriver à une solution. Il y a un système qui est en place en ce moment. Il ne faut pas essayer de trouver une solution plus tard pour la mettre en œuvre. Nous savons que le modèle doit évoluer et nous nous engageons dans ce sens. C'est une des missions, des objectifs de la transition.

Nous, durant la transition, on avait déjà dit qu'on allait évoluer ce processus. Vous avez reconnu en tant que communauté et moi je dis oui, nous allons le faire.

En cinq, vous devez être au courant avec les tendances et les forces



---

externes qui ont un impact sur l'ICANN. Et la raison pour cela, c'est que si nous sommes sérieux au sujet du plan quinquennal, du plan stratégique, vous, en tant que communauté, devez nous fournir des commentaires, des contributions. Vos contributions sont essentielles pour que les connaissances soient partagées.

Nous avons de plus, en tant que communauté, à être plus productifs pour faire notre travail.

J'ai parlé de priorités. Mais bon, cela est important, il faut augmenter le nombre de volontaires, de bénévoles. Bien sûr, ça, c'est important. Il faut travailler de façon ponctuelle ; il faut encourager les ressources de l'ICANN, il faut bien les utiliser. Voilà toutes les choses que vous nous avez dites, ce sont des déclarations qui sont assez puissantes.

Becky, je vous repasse la parole.

BECKY BURR :

Ce qu'on veut faire en attendant, c'est que nous, on aimerait entendre vos commentaires sur ce sujet. Mais si nous avons bien compris, tout ce que vous nous avez demandé, nous avons fait. Cette synthèse. Et nous voulons voir comment nous allons pouvoir travailler tous ensemble pour mettre tout cela en œuvre.

MATTHEW SHEARS :

Je voudrais demander à Stephanie si elle voulait bien parler en premier.

STEPHANIE PERRIN :

Je suis désolée si j'éternue, mais j'ai mon petit rhume ICANN habituel. Alors il doit y avoir quelqu'un ici qui partage ses microbes.

Nous faisons donc de notre mieux pour copier votre comportement et pour assumer donc ce rôle de gérant sur la redevabilité. Nous allons en parler dans notre réunion cet après-midi ; nous voulons proposer un code de déontologie. Je pense que personne ne l'a vu encore, mais nous allons en discuter cet après-midi. Nous avons une charte qui est très claire heureusement sur notre rôle en tant que groupe, en tant qu'unité constitutive des parties non lucratives.

Nous avons un processus d'acceptation. Si vous voulez nous - et nous...

La question qui se pose est celle-ci. Est-ce que nous avons les mesures, les matrices, pour donc gérer ces principes ? Par exemple, lorsque nous nous combattons, les problèmes de vie privée, etc. Si nous essayons de combattre pour la liberté de l'expression, pour les droits de l'homme et pour que l'Internet soit accessible et ouvert pour tous. Quelles sont nos matrices ? Quelles sont les mesures que nous utilisons ? Pour l'instant, nous n'en avons pas. C'est une approche un peu libre.

Une fois que les gens nous rejoignent, qu'ils sont élus à notre conseil, nous n'avons pas de mesures. Nous pensons mettre certaines en place pour l'année prochaine, mais il faut qu'on soit d'accord sur ces mesures.

Il y a donc un code de déontologie que nous avons proposé. On nous dit pourquoi vous avez besoin de ça, vous avez des mesures, de directives de conduite. Mais nous, si une personne qui doit être gérant, qui doit

---

être redevable, responsable pour les ressources qu'on lui a données, donc à travers le NCSG, et qu'il n'y a pas de mécanismes pour surveiller cela, pour superviser tout cela et pour surveiller ce qui se passe, ce que les gens font avec les ressources qui leur sont données pour voyager par exemple, je n'ai aucun moyen de discipliner les gens qui n'utilisent pas ces ressources à bon escient, parce que cela n'existe pas dans nos procédures. C'est une lacune que j'espère rectifier dans les mois à venir, si on peut se mettre d'accord.

Je ne pense pas qu'il y a de problèmes - qu'il ne devrait pas y avoir de problème dans ce sens.

Si vous ne venez pas participer - quand vous venez, si vous ne participez pas pour faire le travail, participer à la GNSO, que faites-vous ? Notre mission, c'est de faire le travail. Donc voilà donc les matrices ou les mesures que nous essayons de mettre en place. Cela prend du temps, mais du moins j'espère que nous allons pouvoir travailler sur vos suggestions.

Nous avons donc des priorités.

Est-ce que quelqu'un d'autre me faire un commentaire sur ce thème ?

FARZANEH BADI :

Farzaneh Badii, membre NCSG.

Je voulais parler de l'approche que vous avez mise en place pour en arriver à ce plan stratégique. Et je voudrais parler de ce que la communauté a dit au Conseil d'administration. Ma critique est celle-ci.

---

Nous travaillons en silo. NCSG, BC, etc.

Vous êtes allés vers toutes ces différentes unités constitutives, tous ces différents AC ; vous leur avez demandé quels étaient leurs sentiments. Donc ce n'est pas quelque chose sur laquelle la communauté est complètement d'accord. Donc cette synthèse, je pense, est cohésive. Il ne vous manque rien, mais cela ne veut pas dire que chacun d'entre nous est d'accord, que tous les membres de la communauté sont d'accord sur toutes les actions que vous voulez mettre en œuvre.

Dont ça fait partie ; la communauté veut que nous travaillions par exemple sur l'efficacité du modèle multipartite. Certains pensent que cela fonctionne, mais que nous devons l'améliorer.

Je n'ai pas de commentaire à faire sur votre plan stratégique, mais je pense que nous vous devrions améliorer l'approche pour la réception des commentaires de la communauté, parce que si vous continuez à discuter en silo, continuez à synthétiser, donc à résumer toutes ces choses, il y a des choses qui sont contradictoires. Je ne sais pas comment vous allez en arriver à une solution. Donc on ne peut pas continuer à appeler ça les commentaires cohésifs, parce que, entre nous, dans la communauté, nous n'avons pas forcément été d'accord. C'était mon commentaire.

CHERINE CHALABY :

Merci pour vos commentaires ; ils sont appréciés. Tout d'abord, je voudrais mettre d'un côté le plan stratégique et ensuite ce sujet. Cet état de préparation pour mettre en œuvre le plan stratégique.

---

Nous avons reçu des commentaires sur les deux thèmes.

Du côté du plan stratégique, sachez que c'était un exercice qui a été fait durant une année. C'était ouvert la communauté. Il y avait une période de commentaires publics. Nous avons reçu des commentaires lors de séances publiques. Je pense que de ce côté-là, la communauté en général a bien participé.

Mais de l'autre côté, oui, les discussions ont eu dans différentes unités constitutives où des commentaires ont été reçus. Nous avons donc fait une synthèse de tout cela et maintenant, nous revenons vers vous, et nous vous disons voilà, nous avons entendu des opinions différentes ; ce ne sont pas nos suggestions. Ce sont les suggestions que nous avons reçues des autres parties prenantes de la communauté. Et nous en avons fait une synthèse. Et nous vous demandons maintenant, qu'en pensez-vous.

Oui, nous comprenons très bien votre point de vue. Et c'est pour ça que nous espérons que vous allez nous faire des commentaires dans le sens que vous allez nous dire oui, cela fonctionne, cela ne fonctionne pas, c'est bon, c'est mauvais.

Donc ce n'est pas la dernière étape, car ce que nous disons maintenant, c'est que tous ces plans doivent être mis en place au 1er juillet de l'année prochaine. Donc il nous reste huit mois pour nous préparer. Donc ça va être un dialogue continu afin que nous puissions tous être prêts et nous puissions tous faire ce qui doit être fait.

---

MATTHEW SHEARS : Nous avons donc, là, la possibilité d'observer tous ces processus pour le plan de stratégie. Nous allons donc accepter vos commentaires et y travailler. Merci.

TATIANA TROPINA : J'aimerais poser deux questions. La première, Cherine, j'aimerais préciser ce que vous voulez dire lorsque vous dites qu'il y a un changement dans l'ADN. Est-ce que vous parlez du travail en silo ? Parce que - est-ce que vous parlez de l'ADN en termes de structure ou de la perception des gens, parce que moi lorsque j'entends parler de changements fondamentaux dans l'ADN, pour moi, ça peut dire aussi que ça a une incidence sur les fondations mêmes de notre structure. Et pour moi, le modèle multipartite de l'ICANN actuelle se fonde sur ces fondations mêmes, c'est la légitimité même de ce modèle.

Deuxièmement, je voulais faire un commentaire sur ce projet par rapport au modèle multipartite. J'ai encore beaucoup de mal à comprendre pourquoi on en a eu besoin, et pourquoi on le traite de manière révolutionnaire, parce que c'est soit quelque chose qui a été couvert par différents efforts que la communauté s'est efforcée de faire au cours des dernières années et que nous avons été très heureux de voir remplacer par les efforts allant dans le sens du modèle multipartite ascendant, ou est-ce que c'est la voie qui permet à certaines parties prenantes et unités constitutives de rouvrir des problématiques en essayant de réaccommoder certaines fondations du modèle multipartite.

Et comprenez-moi bien, je n'essaie pas ici de vous accuser de quoi que

---

ce soit. Mon intention ici, c'est vous dire que j'ai du mal à comprendre, parce que pour moi ce modèle est très important. Et je pense qu'il serait bon d'analyser son efficacité. Mais personnellement, je ne crois pas vraiment en ces plans. Et j'aimerais être convaincue, mais j'ai bien peur de ne pas l'être encore.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup, Tatiana.

Bien, il ne s'agit pas ici de changer notre modèle. Ce modèle, comme je l'ai dit, et je l'ai dit hier d'ailleurs, nous a servi et bien servi depuis 20 ans. C'est quelque chose en quoi on croit, qui nous donne de la légitimité ; il ne s'agit pas de le modifier, de le changer. De fait, on devrait s'y tenir et le soutenir parce que c'est un modèle qui a extrêmement bien marché pour nous.

Et ce que dit, non pas seulement nous, mais la communauté aussi, c'est qu'au fil du temps, il faut faire en sorte que ce modèle soit plus efficace dans certains domaines. Et la communauté a identifié six domaines en disant voilà on doit travailler sur ces domaines pour que ce modèle fonctionne mieux.

L'un de ces domaines, c'est comment obtenir le consensus et la représentation ; par exemple, dans les groupes de travail, comment garantir l'inclusion en même temps et le caractère inclusif de ces groupes de. On sait que la GNSO travaille là-dessus. Donc très important, il ne faut pas qu'il y ait double emploi, chevauchement, dans nos travaux. Donc il faut identifier cela pour y réfléchir et essayer

---

d'améliorer les choses.

Autre domaine important, établir des priorités dans nos travaux. À l'heure actuelle, on a beaucoup de travail. Tout le monde a une charge de travail énorme, il y a une fatigue, et on n'établit pas des priorités. Et il y a des limites dans nos ressources, que ce soit en termes de ressources financières ou personnelles.

Donc il n'y a pas de manière efficace d'établir des priorités. On ne sait pas si tous ensemble en disant voilà, il faut procéder de cette manière, donc vous en tant que communauté, vous avez identifié et vous ne cessez de nous répéter qu'allez-vous faire par rapport à cela.

Et non, on ne peut pas agir seul. C'est pourquoi il faut qu'il y ait une initiative menée par la communauté pour voir comment établir les priorités.

Ensuite troisième domaine. Par rapport à la précision de notre travail. Et il y a quelque chose qui est émané de la communauté, qui a été identifiée par la communauté, qui a dit que parfois on lance des travaux sans être précis par rapport au résultat attendu, au calendrier, aux coûts, aux ressources nécessaires, etc. Et parfois il faut fixer des délais dans la durée d'une initiative, d'une révision ou autres. Donc ça, c'est un autre domaine.

Donc voilà un peu le type d'exemple que je peux vous donner. Il y a six domaines en tout. Il n'y a pas 20 ni 25 ; il y en a six. Donc là, il ne s'agit pas de changements révolutionnaires ni de changer le modèle, il s'agit de voir comment procéder à certains changements afin d'améliorer la



---

manière dont on travaille, que cette manière dont on travaille soit plus efficace.

Et pourquoi j'ai parlé d'ADN, Tatiana ? D'ailleurs, c'est parce que certains pensent que c'est un changement notre ADN, et ça n'est pas un changement de notre ADN ; c'est tout simplement l'inverse.

MATTHEW SHEARS :

Milton, Stephanie et Kathy. Mais Tatiana d'abord.

TATIANA TROPINA :

Alors pour réagir à ce que vous venez de dire, je suis très heureuse d'entendre que ce n'est pas un changement d'ADN dans les structures. Mais j'aimerais vous dire, une fois encore, qu'il faut voir quelles sont les mesures qui doivent nous servir pour vérifier que ces commentaires sont réellement pris en considération et qu'il y a un caractère inclusif dans l'allouement des ressources, etc. que ça, ça pourrait modifier les structures et c'est ce qu'on veut préserver.

Par exemple, la GNSO comme organe d'élaboration de politiques, etc., et c'est ce que je voulais dire en vous disant que certaines personnes peuvent utiliser cela pour changer l'ADN ou les fondations mêmes de ce modèle multipartite ; et ça, ce serait un effort de la communauté. Ça, ce serait écouter la communauté. C'est pourquoi je veux que ces structures, ce soit l'ADN même, et que l'on compare tout en fonction de ces structures.

---

MATTHEW SHEARS :                   Merci. Milton.

MILTON MUELLER :                   Oui, j'ai revu le plan stratégique et je pense que les cinq objectifs stratégiques sont bons ; ils sont très bons d'ailleurs. D'une manière générale, il s'agit d'une compilation des défis stratégiques auxquels l'ICANN est confrontée.

Et l'un qui me frappe en particulier et qui mérite un commentaire, ce sont les questions géopolitiques. Je ne sais pas si vous connaissez mon projet sur la gouvernance de l'Internet par rapport à la souveraineté du cyberspace, la compatibilité mondiale, etc.

Et donc, ma question à votre attention, c'est qu'il s'agit de problèmes très profonds dans la structure de l'Internet. Et je me demande si le GAC est au courant de cette approche, s'il soutient cette approche, parce qu'il y a toujours eu des relations quelque peu intenses entre le rôle des gouvernements à l'ICANN et les institutions non gouvernementales.

En effet, il y a certains gouvernements qui utilisent les structures de l'ICANN pour promouvoir des manières nationalistes de mettre en place des politiques. Donc on comprend bien que vous devez intégrer l'avis des gouvernements dans le modèle, il n'en demeure pas moins que je me demande si cet objectif ne pourrait pas être atteint de manière plus efficace si on précise bien au GAC qu'ils font partie d'un processus multipartite ascendant et qu'ils sont là pour participer dans une nouvelle forme de gouvernance, et non pas pour renforcer une ancienne forme de gouvernance ; par exemple, les noms des

---

organisations internationales et le débat sans fin qui touche à cela.

Vous savez, vous ne pouvez pas continuer à laisser ce débat se poursuivre sans fin, juste pour faire plaisir aux gouvernements. Donc, comment faire comprendre au GAC cela par rapport à ces objectifs stratégiques.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci, Milton. Il est clair que, au fil du temps, et à mesure que l'Internet a pris de l'importance, et il va continuer à en prendre, les gouvernements sont responsables de l'espace public et ils vont intervenir de plus en plus. Et ça, il faut le respecter.

Et dans l'espace de l'ICANN, le GAC apprécie énormément le fait qu'il y a des parties prenantes, et beaucoup au GAC sont chefs de file pour dire que ce modèle multipartite, ça veut dire qu'on traite tout le monde sur un pied d'égalité. Ce qui veut dire qu'il y a une participation accrue des uns et des autres. Parfois et évidemment, ça entraîne certains problèmes et il faut trouver des solutions. Ça entraîne des problèmes non seulement au sein du GAC, mais avec la GNSO, etc.

Mais je suis convaincu, personnellement, que le GAC comprend parfaitement bien la direction, il le comprend parfaitement bien. Et tout est clairement établi dans les statuts constitutifs.

Donc il faut demander au GAC de nous aider à faire en sorte que ce plan stratégique fonctionne. Et le GAC est de fait en train de nous aider à faire cela. On a pu le voir, la participation à leurs réunions est ouverte, publique. Et donc, ils essaient réellement de nous aider à avancer. Et il

---

faut essayer de comprendre comment interagir au mieux avec la communauté mondiale pour qu'on soit tous conscients des problèmes politiques qui se posent du point de vue des gouvernements.

Donc oui, effectivement, il joue un rôle important, mais les statuts constitutifs nous disent bien qu'il faut prendre très au sérieux l'avis du GAC. Et si on n'est pas d'accord, il faut qu'il y ait supermajorité pour le rejeter.

Donc c'est, encore une fois, un outil exceptionnel à utiliser dans certains cas.

CHRIS DISSPAIN :

Oui, je suis d'accord avec ce que vous venez dire Maarten, mais j'aimerais apporter - Milton, pardon. Donc je suis d'accord avec ce que Maarten vient de dire, mais je le formulerais d'une autre manière.

Je pense qu'il y a des membres du GAC qui ne comprennent pas ou qui font peu de cas de la manière dont les choses devraient fonctionner.

Je pense que la direction comprend parfaitement bien de quoi il retourne. Mais il y a des membres individuels, de même que dans les autres unités constitutives il y a des membres individuels qui ne le comprennent pas. Mais, il faut s'assurer de ne pas être trop complaisant.

Moi, parfois je me retrouve à des réunions avec le GAC, et je leur demande est-ce que vous parlez en tant que GAC ou en tant que représentant d'un gouvernement X. parce que parfois, un représentant

---

parle au nom d’un gouvernement, mais on aurait l’impression qu’il parle au nom du GAC. Or, donc je reformule les choses un petit peu différemment de ce que vient dire Maarten, mais finalement je suis d’accord avec ce qu’il a dit.

MILTON MUELLER : Oui, ce que vous dites, c’est vrai. Il y a des gens qui adhèrent tout à fait au modèle, d’autres moins. Mais moi, la question que je pose c’est : est-ce que vous avez appris à dire non au GAC ; c’est la question que je pose au Conseil d’administration.

MATTHEW SHEARS : Qui veut répondre ?

CHRIS DISSPAIN : Alors, c’est mon rôle. Moi je dis toujours non. Donc j’aurais tendance à répondre oui, on a appris à dire non.

Mais, oui, il y a des processus en place pour savoir dire non, mais je pense que oui. Parfois, on rejette les choses et ça a été le cas par exemple pour les deux lettres au deuxième niveau dans les gTLD. Ça, c’est un exemple. Mais là encore, parfois, lorsqu’on dit non au GAC, ce n’est pas dire non à un avis, mais il s’agit aussi de dire non à ce qui semblerait être ce que nous dit le GAC. Mais en fait, c’est ce que nous disent certains gouvernements du GAC.

---

MATTHEW SHEARS : Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Alors si vous le permettez, parfois l’avis du GAC est un avis du GAC consensuel.

STEPHANIE PERRIN : Il y a un risque réel de passer beaucoup de temps à parler de tout ce problème, mais j’aimerais faire quelques observations. On attend avec impatience de pouvoir parler avec Jan cet après-midi lors de notre réunion du processus multipartite.

Et j’aimerais insister sur le fait que les yeux du monde sont posés sur nous. Le modèle multipartite c’est notre seul espoir pour faire face aux problèmes du changement climatique, etc., et je pourrais poursuivre cette liste ; ça va bien au-delà de la gouvernance de l’Internet. Et il y a très peu de modèles qui existent comme le nôtre.

Or, nous sommes fermement engagés à cela pour que la société civile puisse participer et améliorer ce processus. Donc, ne prenez surtout pas nos commentaires comme des critiques. Il s’agit de voir comment améliorer les choses, faire en sorte que ce modèle fonctionne mieux dans des sphères d’influence.

Donc en parallèle, il y a un processus tel que celui des efforts du modèle multipartite. Je pense qu’on pourrait commenter là-dessus et on pourrait passer à côté des commentaires par rapport à l’EPDP par exemple dans mon cas. Mais vous savez, pour nous, c’est une question

---

très sérieuse.

Et j'en viens à mon deuxième commentaire. Je dis toujours qu'on est là pour vous aider et pour vous conseiller sur la confidentialité. Et j'aimerais vous donner un petit conseil, mon livre de chevet sur un texte de loi canadien. Et si vous avez des questions, consultez-nous avant de nous envoyer une lettre qui, d'après vous, va être un problème pour l'EPDP. Consultez-nous. On a beaucoup d'experts qui n'ont pas été consultés là-dessus. Et on va vous envoyer énormément de commentaires sur la manière dont ce modèle aurait pu être amélioré, avec un certain nombre d'hypothèses, de problèmes et d'impacts. Mais on est en train d'échouer, et on pourrait faire mieux ; et tous ensemble, on pourrait faire mieux. Voilà.

Donc s'il vous plait, vous pouvez regarder cet ouvrage et, si ça ne vous intéresse pas, je le reprends.

CHERINE CHALABY : C'est pour Dan, n'est-ce pas ?

STEPHANIE PERRIN : Oui, effectivement c'est pour Dan.

MATTHEW SHEARS : Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite intervenir ? Nous avons un micro ici. Farzi, vous voulez intervenir ?

---

FARZANEH BADI :

Ce n'est pas une question. Je voulais simplement revenir sur la question du GAC.

J'ai bien entendu ce que Chris a dit en disant que vous dites non au GAC, mais par rapport à vos résolutions, je vois que vous adoptez beaucoup d'avis dans vos communiqués ; peut-être que je me trompe. Et peut-être que c'est simplement les quelques exemplaires que j'ai pris. Mais c'est l'idée que j'ai.

Et je voulais reprendre à mon compte cette préoccupation, c'est l'une de mes préoccupations. Et Tatiana d'ailleurs a insisté sur ce point, à savoir que le processus multipartite, l'évolution du modèle multipartite devrait se faire de manière multipartite. Et il faut participer à ce processus, quelle que soit la manière dont vous voulez le faire évoluer, ce modèle.

DAVID :

Oui, je voulais faire un commentaire sur cette question de l'évolution du modèle multipartite. J'aimerais remercier le Conseil d'administration parce qu'il a commencé à collecter des données en quelque sorte sur cette question. Et je suis sûr que le Conseil d'administration comprend bien qu'il peut commencer à collecter ces données. C'est une très bonne chose.

Mais il y a un danger à rouvrir d'anciens combats en fait, d'anciennes luttes. Et dans nos structures actuelles, c'est finalement le résultat d'anciens combats ; la manière dont les unités constitutives non commerciales sont structurées, c'est le résultat de polémiques qu'on a



---

eu dans les années 2009 par là.

Le Conseil d'administration, la structure des unités constitutives non commerciales, tout cela a énormément changé. Et moi j'étais là pour le voir. Donc je sais qu'il y a d'autres parties des structures actuelles qui remontent à plus loin encore, qui remontent à des polémiques, avec Milton Mueller en 99.

Donc il faut être très prudent lorsqu'on analyse cela et voir si c'est véritablement utile ou pas.

Moi, je vais à beaucoup de réunions avec la société civile, où les gens comprennent bien qu'il est important de comprendre les relations entre les différentes parties prenantes de l'ICANN. Et ça, c'est quelque chose de très compliqué. Je sais que - moi, je connais les unités constitutives non commerciales, parce que je sais qu'elles sont importantes pour la communauté.

Effectivement, on a besoin d'un changement. Mais attention à ne pas rouvrir d'anciens combats, d'anciennes luttes, parce que ça, ça appartient au passé.

Ce que je veux dire, c'est qu'il y a des problèmes qui sont très ancrés et qui rendent les choses vraiment difficiles. Et on est tellement habitué à participer et à avoir une séance ou deux à chaque réunion où, en gros, on explique si l'accent doit être mis sur NPOC, NCSG. Et finalement, ça ne fait que nous perdre du temps et semer le doute dans l'esprit de tous.

Donc, s'il vous plait, soyez prudents, mais merci de le faire.

---

Et j'aimerais savoir ce que vous pensez et, d'après vous, d'ici trois ans, cinq ans, où en serons-nous avec ce processus.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci, David. C'est vrai tout ce que vous dites, il y a des choses qu'il faut absolument régler parce qu'il s'agit de processus. Nous pouvons faire les choses en rassemblant tous ces éléments sur une plateforme. Et nous devons éviter de parler des anciennes batailles, des anciens combats, et surtout les éviter durant ces cinq ans à venir.

Mais si vous voulez que ce modèle continue à bien nous servir, il faut essayer donc de soutenir et d'assister la communauté en recevant des commentaires et ne pas travailler en silo pour que le flux de la communication fasse des progrès. Donc je vous remercie pour votre soutien.

MATTHEW SHEARS : Oui, je n'ai pas fait attention à la pendule, mais nous avons encore un petit peu de temps. Est-ce qu'on peut regarder les questions qui sont à l'écran ? Stéphanie, pouvez-vous commencer s'il vous plait ?

STEPHANIE PERRIN : Oui, nous avons fait les choses très brièvement. Tatiana va discuter de ce thème avec nous.

TATIANA TROPINA : Je ne voudrais pas commencer avec cette question, mais je voudrais

---

parler de ce que j'appelle le méta niveau. Je voudrais vous dire que cela fait cinq ans que je suis avec l'ICANN, et cela me rend heureuse de voir que nous participons avec le Conseil d'administration et les membres du Conseil d'administration durant les deux ou trois dernières années.

Il est bon de pouvoir se rassembler et de discuter de toutes ces thématiques, de toutes ces questions.

Donc à ce niveau, je suis une personne qui parlait de redevabilité tout le temps durant toutes les dernières réunions de l'ICANN. Donc de ce côté-là, je voudrais vous remercier d'avoir mis cette question en haut de la liste.

Ces questions que nous posons sont liées à un dialogue beaucoup plus général sur la redevabilité et l'engagement mutuel, la redevabilité de l'ICANN vis-à-vis d'une communauté plus large. Donc la responsabilité pour que l'ICANN soit plus redevable.

Nous sommes un groupe très divers ; nous avons des centaines de membres et nous avons des opinions diverses. Mais tout ce qui est redevabilité, vie privée, droits de l'homme, etc. sont notre ADN. Et nous essayons de défendre ces droits-là, les valeurs de l'ICANN, et de suivre les processus, les valeurs et la mission de l'ICANN.

Donc ceci étant dit, je voudrais repasser la parole à Stéphanie si elle veut bien dire autre chose sur ces questions en particulier.

STEPHANIE PERRIN :

Comme je l'ai déjà dit, la date butoir est arrivée, donc pour ces

---

discussions que nous avons proposées. Nous voulions savoir comment nous allions pouvoir améliorer notre propre redevabilité. C'est essentiel donc au succès du modèle multipartite.

En voyant tous les échecs qui ont lieu autour de nous, surtout lorsqu'il s'agit de la société civile, nous devons, nous de notre côté, nous assurer que les choses fonctionnent.

Donc voilà. Il y a donc eu un moment frustrant la semaine avant de la réunion, et mon argument, c'était celui-ci. Si vous avez le temps de consulter le document du G7, vous avez le temps de consulter les documents de l'EPDP.

Donc, et en faisant cela, nous voudrions pouvoir aiguïser un peu notre question. Et si on reçoit une bonne réponse, on pourra aller de l'avant. Ou on pourra faire appel.

Nous avons essayé de canaliser la société civile, ici, de façon productive. Je dis toujours, travaillez avec nous, sinon nous allons vous poursuivre en justice. Je ne peux pas faire ça, dire ça tout le temps ; j'ai l'impression qu'on pense que je suis en train de mettre des épouvantails partout. Nous essayons vraiment de rassembler des gens qui ont la réputation et qui seront respectés. Nous essayons de les amener ici pour travailler avec vous d'une façon collaborative, d'une façon multipartite. Et nous espérons que ces gens-là recevront du respect.

Je vais dire une fois de plus, j'apprécie le travail qui est fait sur la rénovation par exemple du site Web. Je suis au Québec et je sais la

---

moitié du temps en français - rénovation. Alors, bon, comme vous l'avez vue hier, durant la cérémonie d'ouverture, ici on parle les deux langues.

Nous allons continuer à vous embêter pour que vous puissiez embaucher un bibliothécaire de recherche, quelqu'un qui soit compétent, qui puisse participer, et ensuite nous n'aurons pas besoin de nous de nous appuyer sur des gens qui sont là depuis 20 ans. Nous ne pouvons pas amener ces gens-là au niveau dont nous avons besoin.

Il faut naviguer un montant énorme de données, de procédures, de politiques.

Donc nous avons besoin d'aide ; encore une fois, les bibliothécaires, ce n'est pas couteux. Je peux trouver quelqu'un. On peut trouver quelqu'un.

MATTHEW SHEARS : Merci, Stephanie. Je pense que Goran veut prendre la parole. Ensuite Becky.

GORAN MARBY : Oui, Stephanie m'a déjà remercié quand on a commencé possession du RGPD. Il y avait plusieurs parties de la communauté qui disaient que ça ne devrait pas faire partie d'un EPDP ; ça devrait être une problématique de conformité avec les parties contractantes. Le Conseil d'administration et moi-même avons décidé à l'époque que ce n'était pas le cas. Donc nous avons inventé un processus pour que cela fonctionne.

---

Nous avons fait beaucoup de sensibilisation vis-à-vis de la société civile, et nous avons demandé de l'aide pour créer un processus qui ensuite nous a amenés à la phase où nous en sommes aujourd'hui.

Donc je pense que cela montre vraiment le dévouement de l'organisation et du Conseil d'administration dans la participation dans ce processus. Et je sais que vous appréciez cela.

Mais pour nous, il n'y a aucune raison de changer les choses. Ce serait une contradiction au processus multipartite. Nous avons déjà mentionné qu'il y avait des questions juridiques qui devaient être adressées. L'EPDP a donc atteint la même conclusion avec la lettre envoyée au Conseil d'administration. Cela contenait les questions que nous avons envoyées aux DPA.

Et aujourd'hui c'est mardi. J'ai déjà beaucoup d'acronymes à l'esprit. Nous en sommes tous au même endroit. Nous essayons de solutionner les questions, parce que ce sont des questions qui ne sont pas faciles.

Comme vous l'avez déjà dit, nous allons demander à la commission et au législateur de trouver les réponses à ces questions. Comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons aucune intention de créer un processus parallèle.

Le Conseil ne peut pas créer ses propres politiques. Je l'ai déjà dit ; mon travail maintenant est fait dans ce sens. Nous avons envoyé les informations aux DPA et nous devons vous dire que nous avons aussi reçu des avis la dernière fois. Nous étions en fait les seules à avoir reçu des avis et cela crée des opportunités de mettre en place un système.

---

Avant cela, c'était juridiquement incertain comme situation. Nous espérons bien sûr pouvoir recevoir des réponses. Et à mon avis, ce n'est pas grave s'il s'agit d'un oui ou d'un non, parce qu'avec l'une ou l'autre des réponses, nous allons revenir vers l'EPDP et nous allons demander à la communauté de créer une politique.

J'espère que ça répond à votre question.

BECKY BURR :

Je voulais répéter ce que j'ai déjà dit jadis, et ce que vous avez déjà entendu lorsqu'il s'agit du processus de l'élaboration de politiques par la communauté, et selon les statuts cette élaboration ne peut être faite par le Conseil ou par org. Le fait d'avoir des modèles comme cela complique le processus, du moins des aspects du processus. Mais en fait, il était tout de même nécessaire d'obtenir des réponses à certaines questions.

C'est un petit peu le processus de la poule et de l'œuf ; ce n'est pas parfait. Nous essayons d'obtenir des réponses pour aller de l'avant avec les meilleures intentions. Mais je ne voulais pas non plus ignorer les attitudes qui ont été exprimées.

Il y a donc quelque chose, un processus qui a un effet, un impact sur la discussion.

KATHY KLEIMAN :

Tout d'abord, je voulais voir si Stephanie avait une réponse.

---

STEPHANIE PERRIN :

Je ne veux pas être la personne chez qui on cherche toujours une réponse. Nous allons continuer à travailler ; vous allez recevoir des documents de notre part. Je serais surprise si nous recevions une réponse utile, mais bon, ce n'est pas la peine de continuer là-dessus. Je voulais juste réitérer le fait que nous sommes vraiment engagés à participer dans la consultation, et nous sommes là pour vous aider.

Appelez-nous. Je pense que Kathy veut dire quelque chose sur un autre sujet.

KATHY KLEIMAN :

Oui. Quand il s'agit de processus parallèle, je voulais faire un peu de suivi au niveau de l'EPDP.

Le fait de signer des contrats est un processus parallèle, que ce soit pour le Conseil d'administration ou pour l'org. C'est la même chose. Donc dans le renouvellement .org, nous avons étendu les protections pour la propriété intellectuelle arbitraire. Mon groupe de travail EPDP, je suis d'ailleurs coprésidente de ce groupe, nous parlons des mécanismes de la protection dans la création de nouveaux gTLD et dans cet environnement que nous attendons, un environnement où nous attendons qu'il va être un vrai chaos.

Nous avons parlé des gTLD et l'extension des TLD legacy, les anciens TLD. L'un de nos membres, d'ailleurs, a mis en place une demande là-dessus.

Nous avons passé au-delà des EPDP. Si nous ne parlons pas d'élaboration de politiques, le processus ICANN ne serait plus utile.



---

Donc nous avons aussi des questions de la part de nos membres. J'ai posé ces questions au président de notre groupe et aussi au nouveau président de notre groupe. Nous voulions que cette personne parle avec la Electronic Frontier Foundation, la fondation des frontières électroniques. C'est donc une très bonne idée de parler avec des membres de ces groupes, parce que ce sont des questions compliquées; vous l'avez entendu dire de org et de Cyrus, il faut vraiment discuter avec ces membres de ce groupe.

MATTHEW SHEARS :                    Quelqu'un veut répondre à cela ?

CHRIS DISSPAIN :                    Oui, je voudrais répondre. Je sais que vous comprenez très bien. Il y a peu de choses que je puisse vous dire sur ce sujet. Alors lorsqu'il s'agit des contrats et des questions de l'organisation, c'est encore une fois une question juridique. Cela ramène beaucoup de défis, sur tout ce qui est les enregistrements gTLD, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre qui opèrent dans ce sens.

Ce que je voulais dire, quand vous nous écrivez, et que vous nous demandez d'avoir une conversation sur la manière dont nous faisons face à ces thèmes, nous recevons des demandes de reconsidération formelles, et nous avons un processus qui nous permet de fonctionner.

Nous avons donc un processus qui nous permet d'avoir une conversation avec les parties qui sont intéressées, au lieu de simplement passer à travers un entonnoir, disons, beaucoup plus

---

officiel.

Je pense que c'est peut-être quelque chose sur lequel nous pourrions discuter.

MATTHEW SHEARS : Y a-t-il des commentaires ou des questions dans la salle ? Stephanie vous voulez donc faire des commentaires, car nous n'avons pas beaucoup de temps.

STEPHANIE PERRIN : Je pense que la discussion a été bonne. J'apprécie vraiment si vous pouviez nous faire un suivi et si vous pouviez participer avec nous un peu plus par la suite.

Je ne vais pas vous parler du fait que nous ne sommes pas forcément satisfaits, mais bon, le dialogue entre le Conseil d'administration et nous a évolué, et nous pouvons continuer à avoir des discussions afin de trouver des solutions. Merci.

GORAN MARBY : Oui, je voulais faire un commentaire là-dessus. Oui, Stephanie merci beaucoup. La relation avec mon organisation s'est aussi beaucoup améliorée.

Nous aimons être en désaccord, mais nous le faisons d'une manière beaucoup plus drôle qu'avant.

---

STEPHANIE PERRIN : Oui Goran, si vous pensez-vous que vous êtes en désaccord avec vous, vous devriez venir à nos réunions pour voir comment nous sommes toujours en désaccord les uns avec les autres. Quand on parle d'un niveau de civilité, nous sommes arrivés tout de même à un niveau de civilité qui est tout à fait remarquable.

GORAN MARBY : Oui, j'ai l'impression que je verrai ça jeudi. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci à tous. Merci de nous avoir proposé de nous aider et merci de la conversation. Tout cela est réciproque. Nous sommes là aussi pour écouter et pour participer. N'hésitez pas à nous parler. Avec cela, je pense que nous allons finir avec cette séance. Merci à tous.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**